

N°75 AVRIL 2021

Coulommiers mag

www.coulommiers.fr

Vaccination, dépistages, soutien aux commerces, protocole sanitaire dans les écoles

**Coulommiers mobilisée
contre la covid-19**

(p.4)

p.8



FINANCES

Les projets en 2021

p.20



JEUNESSE & SPORT

Le nouveau skatepark sort bientôt de terre



sommaire

4 SANTÉ

Vaccination • Dépistage de la Covid-19

5 INFOS PRATIQUES

Labellisation France Services • Numéros d'urgence • Inscriptions sur les listes électorales • Labellisation Point Conseil Budget

6 LA VIE COLUMÉRIENNE EN IMAGES

Les moments forts des derniers mois

8 FINANCES

Vote du budget • Les investissements et le fonctionnement • Finances et crise sanitaire

11 TRAVAUX

Piste cyclable avenue Robert Elvert • Unité de Traitement de l'Eau potable

12 URBANISME

Travaux Groupe 13 • Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

13 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sensibilisation des enfants à l'environnement • Collecte des encombrants

14 MOBILITÉ

Pôle gare • Bornes d'information voyageurs • Transport à la demande

15 DROITS DES FEMMES

Journée Internationale des droits des femmes • Projet Règles de vie • Violences faites aux femmes

16 COMMERCE & VIE ÉCONOMIQUE

Accompagnement des commerces • Boutique Test • Union des commerçants • Coulommiers Boutiques en un clic • Marchés nocturnes • Piétonisation

18 CULTURE & PATRIMOINE

Festival emmenez-moi • Réservation en ligne des livres de la Bibliothèque • Saison culturelle • Petites histoires de Coulommiers

19 EDUCATION

Rénovation du lycée • Opération "En chemin vers l'école" • La Semaine des Mots et Délires

20 JEUNESSE & SPORT

Skate Park • Equipement de lumières leds du Parc des Sports • Tapis pour le taekwondo • Stages du service jeunesse

21 SÉCURITÉ

Missions de la Police municipale • Zone bleue

22 AGENDA DES SORTIES ET EXPRESSION POLITIQUE

Responsable de la publication : Laurence PICARD

Responsable de la rédaction : Chloé BONTOUR

Photos : Ville de Coulommiers

Conception : Chloé BONTOUR

Impression : Imprimerie Beaudoin 01 64 03 08 79

édito



Pour sa première année de mandat, la nouvelle équipe municipale a dû composer au quotidien avec les conséquences de la pandémie de Covid-19.

Les services municipaux sont successivement mobilisés pour distribuer des masques, organiser des opérations de dépistage, adapter nos écoles et aujourd'hui permettre la vaccination du plus grand nombre.

L'impact est également budgétaire, avec un coût total des dépenses liées à la COVID estimé jusqu'ici à près de 250 000 €.

Pour autant, l'équipe municipale a fait le choix de poursuivre sa politique volontariste en matière d'investissement et ce, sans augmenter la part locale des impôts.

Je pense notamment à la construction de la future unité de traitement d'eau potable, au développement de la géothermie, à l'enfouissement des réseaux ou encore à la création de nouvelles liaisons douces.

Le défi qui s'impose à nous est double : mobiliser dans l'urgence tous les moyens nécessaires pour faire face au virus tout en nous projetant au-delà de la crise sanitaire, pour préparer l'avenir de notre ville.

Nous continuerons de travailler en ce sens, avec vous et pour vous.

"MOBILISER DANS L'URGENCE TOUS LES MOYENS NÉCESSAIRES TOUT EN NOUS PROJETANT POUR PRÉPARER L'AVENIR DE NOTRE VILLE."

Bonne lecture à toutes et à tous.

Laurence PICARD
Maire de Coulommiers

Coulommiers mobilisée contre la covid-19

SE FAIRE VACCINER



Laurence Picard et Franck Riester se sont rendus au centre de vaccination pour remercier les soignants et sapeurs-pompiers pour leur mobilisation.

En janvier dernier, la Ville s'est portée candidate auprès de la préfecture pour ouvrir **un centre de vaccination à Coulommiers, en partenariat avec les médecins de la Maison de santé (28 av. Victor Hugo)**. Ces premières vaccinations ont d'abord concerné les personnes âgées de 75 ans et plus et les personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque face à la Covid-19 disposant d'une ordonnance médicale. Le centre s'ouvre à d'autres tranches d'âge, sur décision de l'Etat uniquement. Afin d'accompagner l'accélération de la campagne vaccinale, la Ville a **déplacé son centre de vaccination à la Sucrierie** (77 rue du

SE FAIRE DÉPISTER



Compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire, la Ville de Coulommiers a décidé de prolonger en 2021 le centre dédié à la COVID-19 dans les anciens locaux de la Police Municipale (1 rue Abel Prouharam), en partenariat avec la maison de santé et le laboratoire. Pour ce faire, le laboratoire a augmenté sa capacité de tests.

Les dépistages se font obligatoirement sur rendez-vous via la plateforme Doctolib:

www.doctolib.fr/laboratoire/coulommiers/laboratoire-biofutur-coulommiers

Pour les personnes ayant un accès limité à internet, il est possible de prendre rendez-vous via le standard : **01 64 75 30 30**.

Merci de privilégier la plateforme Doctolib pour ne pas surcharger le standard téléphonique du laboratoire.

En cas de symptômes, il est impératif de prendre rendez-vous préalablement chez votre médecin.

Général Leclerc) **le 22 mars dernier**. Grâce à ce nouveau lieu, la Ville peut administrer 1500 doses par semaine au plus haut de sa capacité. La prise de rendez-vous est obligatoire avant de vous rendre au centre.

Depuis l'ouverture de ce centre, grâce à la mobilisation et la collaboration de la Ville avec les soignants, les sapeurs-pompiers, les services de l'Etat et l'Agence Régionale de Santé, de nombreuses personnes ont pu être vaccinées et continuent de l'être chaque jour.

Régulièrement, la Ville ouvre de nouveaux créneaux de rendez-vous sur la plateforme dédiée : www.doctolib.fr/centre-de-sante/coulommiers/centre-de-vaccination-covid-19-de-coulommiers

La disponibilité de nouveaux créneaux est en lien direct avec le nombre de doses fournies, leur approvisionnement dépendant de la capacité de production des laboratoires.

Votre médecin traitant et les pharmaciens peuvent également vacciner. Prenez directement contact avec eux pour savoir si vous êtes éligible.

SUIS-JE ÉLIGIBLE À LA VACCINATION ?

Le public éligible à la vaccination est de plus en plus large. Pour savoir si vous êtes éligible à la vaccination en centre de vaccination, auprès de votre médecin ou pharmacien, suivez les actualités du ministère des solidarités et de la santé sur :

www.solidarites-sante.gouv.fr

Le Point d'Accès aux Droits reçoit le label France Services !

Trois sites ont été labellisés France Services sur le territoire de la communauté d'agglomération. Respectivement situés à Crécy-la-Chapelle, La Ferté-Sous-Jouarre et Coulommiers, ces trois sites permettent un **meilleur accompagnement** des citoyens dans leurs démarches du quotidien et **facilitent l'accès** aux organismes suivants :

- Caisse d'allocations familiaales,
- Caisse d'assurance maladie,
- Ministère de la justice,
- Préfecture de Seine-et-Marne,
- Pôle emploi,
- Caisse nationale d'assurance vieillesse,
- Direction départementale des finances publiques (DDFIP),
- La sécurité sociale agricole (MSA).

À Coulommiers, vous pouvez donc réaliser vos démarches au **Point d'Accès aux Droits**, situé au 22 rue du Palais de Justice. Pour tout besoin d'accompagnement, deux agents formés sont présents pour vous guider.

Proposant une offre de service gratuite pour tous les citoyens du territoire à proximité de leur domicile, les trois France Services ont aussi

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) labellisé Point Conseil Budget

Le CCAS vient d'obtenir la labellisation **Point Conseil Budget** par l'Etat. Il propose désormais un service gratuit de conseils, d'accompagnement ou d'orientation en matière budgétaire.

Pour faire le point sur votre situation (ressources, charges, dettes etc), prenez rendez-vous auprès du CCAS : 01.75.99.71.10.

Les agents formés vous orienteront vers des solutions adaptées à votre situation personnelle et vous accompagneront tout au long de vos démarches.

Que vous rencontriez une difficulté provisoire ou régulière, le CCAS peut vous conseiller.



pour mission de **lutter contre l'éloignement numérique des usagers**.

Un espace numérique en libre-service est en effet installé dans chaque France Services. Accompagnés par un agent, les citoyens peuvent donc directement faire leurs démarches en ligne dans l'un des trois sites. Des ateliers de formation au numérique seront également proposés.

COORDONNÉES ET HORAIRES

France Services de Coulommiers

22 rue du Palais de justice
Tél : 01 64 65 88 60

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les prochaines élections départementales et régionales auront lieu les 13 et 20 juin prochains. Pour vous inscrire sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 7 mai 2021 avant minuit. Plus d'informations sur votre situation électorale ou les démarches à suivre sur : www.service-public.fr.

NUMÉROS D'URGENCE

EN CAS DE DANGER IMMÉDIAT : 17

VIOLENCES SUR LES ENFANTS : 119

VIOLENCES CONJUGALES : 3919

VIOLENCES SUR LES PERSONNES ÂGÉES ET ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP : 3977

Un numéro vert répond en permanence à vos questions sur le coronavirus, 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000

DISPOSITIF D'AIDE ET D'ALERTE

Si vous êtes seul(e) ou si vous connaissez une personne isolée, pensez à vous inscrire ou à l'inscrire sur le registre des personnes vulnérables auprès du CCAS de Coulommiers au 01 64 75 80 18.

Les moments forts des derniers mois

Fin 2020

Distribution des colis de Noël aux aînés



Du 4 décembre 2020 au 17 janvier 2021

Installation de la Librairie éphémère dans les locaux de l'ancienne Banque de France nouvellement acquise par la Ville.



Fin 2020 et janvier 2021

Interventions dans les écoles et établissements spécialisés par des intervenants de La Belle Saison



Décembre 2020

Inauguration d'un nouveau meuble de tri des déchets alimentaires à l'école Charles de Gaulle dans le cadre de la lutte contre le gaspillage engagée par la Ville.



5 décembre 2020

Téléthon 2020 - Plus de 33 000 euros récoltés, dans le top 10 national. Bravo aux bénévoles !



15 janvier 2021

L'Office Public de l'Habitat organise une tombola pour ses locataires

1^{er} février 2021

Remise du chèque à hauteur de 11 900 euros par l'association Coulommiers Rose à la Ligue contre le cancer



Février 2021

Interview micro-trottoir lors des vacances scolaires d'hiver par les jeunes du service jeunesse en lien avec les actions réalisées pour la Journée internationale des droits des femmes (p.15)

Novembre 2020

Formation "click and collect" des commerçants de centre-ville à la place de marché virtuelle "Coulommiers Boutiques" ouverte par la Ville



Un budget volontariste malgré la crise sanitaire

Le 8 février dernier, le conseil municipal a voté le budget 2021 de la Ville à hauteur de **32.4 Millions €**, dont **20.4 Millions €** en fonctionnement et **12 Millions €** en investissement.

Malgré l'impact financier de l'épidémie sur le budget de la Ville, la municipalité a fait le choix **de maintenir une politique volontariste** en matière d'investissement, pour moderniser nos infrastructures et faire travailler les entreprises locales.

Les principaux investissements de l'année 2021

VOIRIE ET BÂTIMENT

- 1/ Aménagement du parking dit des « Coupe Oreilles » situé avenue Victor Hugo : 813 100€
- 2/ Enfouissement des réseaux Avenue Jehan de Brie : 534 784 €
- 3/ Travaux de voirie Chemin de Montanglaust (jusqu'au Theil) : 82 500€
- 4/ Travaux de voirie Boulevard du Docteur Lorimy : 182 000 €
- 5 & 6 / Travaux de voirie Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny et Place Michel Moreau: 155 000€
- 7/ Travaux de voirie Rue Ménager : 75 000 €
- 8/ Travaux de voirie Rue Abel Prouharam : 80 000 €
- 9/ Travaux de voirie Rue de l'Orgeval : 106 000 €

CULTURE

- 10/ Création d'une micro-folie dans la Commanderie des Templiers : 250 000 €

JEUNESSE & SPORT

- 11/ Aménagement d'un nouveau skatepark : 160 000€

SCOLAIRE

- 12/ Installation de 5 nouveaux tableaux numériques dans les écoles élémentaires (15 au total) : 38 250€
- 13/ Remplacement d'une aire de jeux à l'école Jehan de Brie : 30 000€

ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

- 14/ Écopaturage sur le lieu dit des Guidouches : 13 200 €
- 15/ Remplacement des candélabres Avenue Victor Hugo : 84 000 €
- 16/ Remplacement des anciens arbres Avenue Jehan de Brie : 20 000 €
- 17/ Remplacement des candélabres Avenue Robert Elvert (au niveau de la piste cyclable) : 55 000 €

0%
d'augmentation
d'impôts en 2021

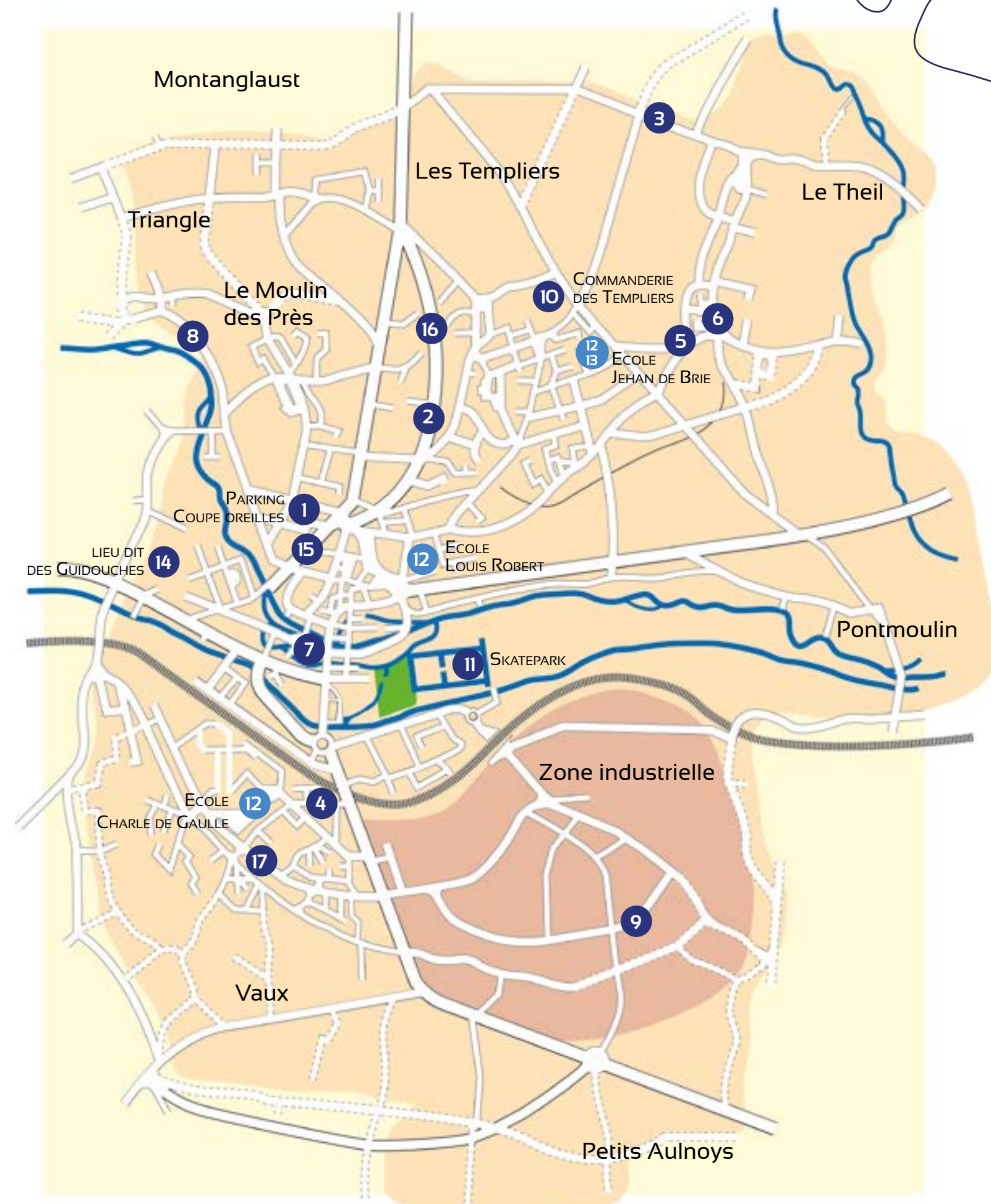
L'équipe municipale a choisi de ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux en 2021. Ils n'ont pas augmenté à Coulommiers depuis plus de 20 ans.

Toutefois, compte tenu de la réforme de la taxe d'habitation, le taux communal va se voir ajouter la part départementale de 18%. Cette modification sera sans incidence pour l'administré puisque le taux départemental disparaîtra des feuilles d'imposition. Après intégration de la part départementale :

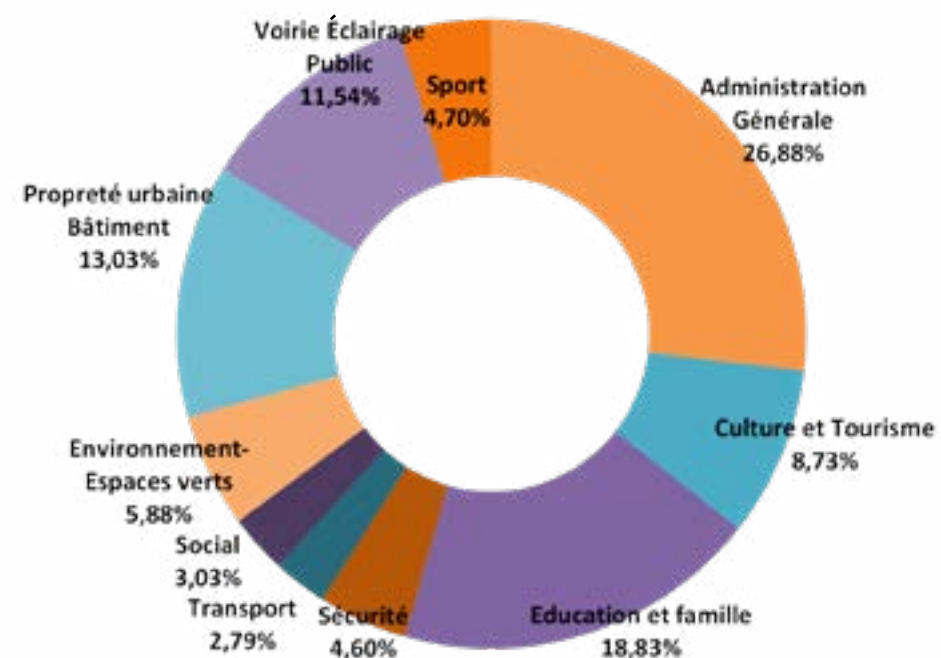
- **Taxe sur le foncier bâti** : 21,49%
- **Taxe sur le foncier non bâti** : 51,02%



LA VILLE CONTINUE ÉGALEMENT À MENER LES NOMBREUX PROJETS ENGAGÉS EN 2020.



Répartition des dépenses de fonctionnement



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Tout ce qui permet le fonctionnement des services

CULTURE & TOURISME

Saison culturelle, foire et marché(s), tourisme, commerce

SPORT

Equipements sportifs, entretien des locaux

VOIRIE & ÉCLAIRAGE PUBLIC

PROPRETÉ URBAINE / BÂTIMENTS

Brigade verte, entretien des bâtiments

ENVIRONNEMENT / ESPACES VERTS

Ecopaturage, fleurissement de la commune

SOCIAL & SOLIDARITÉ

Centre communal d'action sociale (dotation en complément du budget propre de l'organisme*)

TRANSPORT

Aide au financement de la carte imagine'R, financement du transport public

SÉCURITÉ

Police municipale, incendie et secours

ÉDUCATION & FAMILLE

Fournitures des écoles, centre de vacances, jeunesse



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT SONT FINANÇÉES PAR :

- La fiscalité dont les taux n'ont pas augmenté depuis plus de 20 ans
- Les dotations de l'Etat, de la Région et du Département
- Les produits des services : restaurations scolaires, conservatoire de musique, accueils de loisirs
- Répartition des dépenses d'investissement



*Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un organisme à part entière. Il dispose de son propre budget, qui s'élève en 2021 à **1.47 Millions € en fonctionnement et à 175 490 € en investissement**. La Ville abonde ce budget à hauteur de **480 000 €**. Le CCAS **intervient auprès des personnes âgées** (aides à domicile, portage repas, sos dépannage) et **auprès de personnes en grande difficulté**.

Chaque année, des aides sont apportées aux plus fragiles avec notamment des bons alimentaires, des bons d'hygiène, des aides au paiement des loyers, la prise en charge de nuits d'hôtel ou encore les aides en faveur des enfants (restauration scolaire, pré et post scolaire).

L'impact de la crise sanitaire sur les finances de la ville

Depuis le début de la crise sanitaire, la Ville a dû adapter non seulement son organisation mais également son budget. Les dépenses liées à la lutte contre la covid-19 sont notamment :

- l'achat de matières premières pour la fabrication de masques
- les actions mises en place pour soutenir nos commerçants (achat de muguet, bons d'achats, création d'une place de marché virtuelle...)
- les équipements contre le virus à destination du personnel communal et des écoles (gel hydroalcoolique, plexiglass...)

- les frais de repas (écoles, agents) dans le cadre des nouveaux protocoles et de la mobilisation du personnel
- les frais liés à l'installation de l'Unité Mobile de Dépistage ainsi que l'acheminement des vaccins

À ce jour, le **coût total de ces dépenses s'élève à 247 675,08 €**. Le coût de l'organisation de la vaccination n'est pas encore déterminé, la campagne étant toujours en cours.

Une nouvelle piste cyclable avenue Robert Elvert



Le 16 novembre dernier, la municipalité a entrepris les travaux préparatoires d'une nouvelle piste cyclable Avenue Robert Elvert, en remplacement du tracé situé sur la chaussée. **Permettant une traversée plus sécurisée et agréable des cyclistes**, cette nouvelle liaison douce désormais accessible sera prolongée par l'Allée des Saules pour permettre de se rendre en toute sécurité jusqu'à la gare SNCF, au centre-ville ou de poursuivre la promenade jusqu'au collège Hippolyte Rémy et au parc des sports, en empruntant la liaison douce de la rue du Pré Meunier, aménagée l'année dernière.

D'une longueur d'1 km et d'une largeur de 3 mètres environ, la circulation s'y effectue en double sens jusqu'à la rue du 19 mars 1962 puis à sens unique de la rue du 19 mars 1962 à la rue du Vercors.

Un travail partenarial avec la SNCF, l'agglomération Coulommiers Pays de Brie et la communauté de communes des Deux Morin a été initié pour réaliser une liaison douce entre Coulommiers et la Ferté-Gaucher, en suivant le tracé de l'ancienne voie ferrée. Les premières études ont démarré.



Les travaux pour améliorer la qualité de l'eau potable continuent

Depuis le mois de juin 2020, une nouvelle Unité de Traitement de l'Eau Potable (UTEP) sort de terre à côté de la caserne des pompiers, avenue de Rebais. En cours de construction, elle remplacera celle créée en 1980 et permettra une production d'eau potable de qualité. **Elle interviendra notamment sur la dureté de l'eau, les phénomènes de turbidité (eau colorée) et le fluor**. Pour mémoire, l'Agence Régionale de Santé a réactivé la restriction d'usage de l'eau pour les moins de 12 ans suite aux difficultés rencontrées sur la source naturelle de la Roche qui alimente, en partie, Coulommiers en eau potable, en décembre 2019.

Cette construction est le fruit d'un travail engagé depuis 10 ans par la Ville et poursuivi par la communauté d'agglomération. De nombreuses études et travaux ont déjà été effectués avec la réhabilitation, la sécurisation, la création de puits de captage et le renouvellement de nombreux réseaux.

Actuellement, les travaux de l'UTEP avancent bien malgré les difficultés liées à la crise sanitaire et parfois les conditions climatiques. **En parallèle, les travaux de déviation des réseaux vers la nouvelle usine sont effectués à 70%**. Les dernières phases



de travaux concerneront notamment les rues du Theil, de la Thibaude, Edouard Branly pour 2021, puis les rues Montbillard, des Caillets, du Clos Domino, du 76^{ème} RI et avenue de la République pour 2023. Le travail de réhabilitation de la Source de la Roche et de l'Aqueduc est toujours en cours.

La mise en exploitation de cette nouvelle UTEP est **prévue au printemps 2022** après une période de mise en fonctionnement et de vérification sanitaire assurée par l'Agence Régionale de Santé.

Groupe 13 à Vaux : Rénovation énergétique de 135 logements



En mai 2019, les travaux de rénovation énergétique des 135 logements du groupe 13 à Vaux ont été lancés par l'Office Public de l'Habitat (OPH), dans le but d'améliorer le confort des locataires et réduire leur facture énergétique.

Interrompus en 2020 en raison de la liquidation financière d'une des entreprises, la reprise du chantier a pu être organisée en novembre dernier pour une **durée estimée à 14 mois**. Le montant total de l'opération s'élève à **4.096.830,31 €**.

L'ensemble des menuiseries (fenêtres, portes d'entrée et portes palières) sont remplacées et les bâtiments sont isolés par l'extérieur, avant un ravalement de façade total.

Pour ces travaux, deux ressources durables sont utilisées :

1. Le raccordement à la géothermie, source d'eau chaude puisée à Coulommiers, alimentera les logements en chauffage et en eau chaude sanitaire
2. Un isolant à base de chanvre cultivé sur le territoire sera par ailleurs expérimenté sur deux façades

Action concrète en faveur de notre environnement avec une réduction des gaz à effet de serre, cette opération permettra par ailleurs aux locataires de réaliser d'importantes économies de leur consommation d'énergie, de l'ordre de 50%.

Toujours en matière d'environnement, l'OPH prévoit d'aménager des parkings vélos pour ses locataires, qui empruntent la nouvelle piste cyclable le long de l'avenue Robert Elvert.



La Ville lance une Opération pour améliorer l'Habitat dans son centre-ville ancien

Lauréate du programme national **Action Cœur de Ville**, Coulommiers a engagé un programme d'actions pour redynamiser son centre-ville et renforcer son attractivité en matière d'économie, d'habitat et de cadre de vie.

Après avoir mis en œuvre un permis de louer pour lutter contre les logements indignes, la Ville démarre les études pour mener une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Elle permettra d'accompagner les propriétaires dans la rénovation de leurs immeubles en cœur de Ville. Cette aide **favorisera ainsi la réhabilitation du patrimoine bâti** et permettra d'attirer de nouvelles familles dans le centre-ville ancien.

Dans ce cadre, **des entretiens personnels gratuits avec un(e) professionnel(le) de l'architecture et de l'urbanisme ont été proposés aux propriétaires** début avril pour les aider à trouver les moyens d'améliorer le confort de leur logement, réhabiliter un bâtiment existant ou encore faire baisser leurs dépenses d'énergie.

Les études sont en cours pour un démarrage de l'OPAH en 2022. Vous pouvez **participer à la démarche en répondant à un sondage** sur les questions d'habitat et les besoins en logement. Rendez-vous sur le site Internet de la Ville ou par téléphone en appelant le 0 805 38 39 89 (appel gratuit).



Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

À l'heure où la préservation de l'environnement est un enjeu majeur, les actions de sensibilisation se multiplient pour faire prendre conscience de l'importance de la situation. Il est de notre devoir à tous d'agir pour préserver le monde de demain. Bien que les mentalités évoluent, la quantité de déchets continue d'augmenter. Elle a même doublé en 40 ans ! Selon l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), chaque français produit 580 kg de déchets par an.

Par nos petits gestes du quotidien, nous pouvons faire la différence. Pour améliorer votre façon de trier, vous pouvez consulter le **Guide du Tri** (www.consignesdetri.fr) ou télécharger gratuitement l'application du même nom.

Le tri des déchets, la bonne habitude à prendre dès tout petit

À Coulommiers, de nombreuses actions sont entreprises auprès des enfants, notamment sur le temps du repas ou dans les accueils de loisirs.

En partenariat avec le SMITOM Nord Seine-et-Marne, la Ville sensibilise les plus jeunes au tri des déchets régulièrement. Du matériel est notamment fourni pour aider à responsabiliser les enfants sur le respect de l'environnement.



Matériel de tri utilisé lors des repas

Des pesées des déchets ont également été réalisées pour sensibiliser les enfants aux gâchis.



Tri régulier des déchets par les enfants



Utilisation du compost par les enfants des accueils de loisirs



Activités autour du potager

Rappel sur les modalités de collecte des encombrants

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les modalités de collecte des encombrants ont changé dans votre ville. **Deux possibilités s'offrent à vous :**

1. LES DÉCHETTERIES

Sous condition de demeurer dans l'une des 167 communes dépendant du SMITOM Nord Seine-et-Marne, l'accès y est gratuit pour les particuliers.

Pour y accéder :

1. Demandez gratuitement votre carte d'accès sur www.smitomnord77.fr ou procurez-vous le dépliant de demande de carte d'accès disponible à la déchetterie
2. Présentez votre carte accompagnée d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois.

RENSEIGNEMENTS

Route nationale 368 / 01 60 44 40 03
www.smitom-nord77.fr

Horaires d'ouverture (hors jours fériés) :

Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h
Le vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30

2. L'ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS SUR RENDEZ-VOUS

La collecte des encombrants se fait uniquement sur rendez-vous, une fois par trimestre dans la limite de 1^{m3} par foyer fiscal.

La collecte des encombrants concerne :

- Les ferrailles ;
- Les meubles, les palettes démontées et découpes de bois ;
- Les matelas et sommiers ;
- Les portes et fenêtres exemptes de vitrage ;
- Les jouets en bois et plastique (vélo...).

Comment s'inscrire ?

- Par téléphone : 0 801 902 477
- Par mail : encombrants@coved.fr
- Via la plateforme internet : encombrants-covaltri77.com



En aucun cas les Points d'Apports Volontaires (bacs collectifs) ne doivent être considérés comme des lieux de dépôts des encombrants. Il s'agit alors de dépôts sauvages passibles d'une contravention pouvant atteindre 1500 €.

Un nouveau pôle gare en projet

Afin de faciliter la circulation des autobus et le stationnement des vélos et véhicules, la Ville entreprend la **requalification de la gare SNCF et la création d'un parking relais**.

Un nouveau parking de **380 places de stationnement sur 2 niveaux sera construit sur le parking existant** (rue du Docteur Lorimy). Financé par la SNCF, cet aménagement sera conforme à l'ensemble des préconisations souhaitées par Ile-de-France Mobilités notamment en termes de matériaux, d'insertion paysagère, d'identification visuelle, de sécurité, d'information et de signalétique.

Cette offre de stationnement sera gratuite pour les détenteurs d'un Pass Navigo annuel.

Au total, 423 places de stationnement seront proposées, avec l'aménagement des places rue Davène.



Le parvis **sera consacré uniquement aux bus, vélos et usagers** avec l'intégration d'un service Veligo.

À côté de l'espace de stationnement au nord des voies ferrées, le long de la rue Davène, une micro-crèche sera implantée par la SNCF. Une aire de dépose minute sera également créée.

Le démarrage des premiers travaux d'aménagement est programmé au 1^{er} semestre 2022 par la SNCF.



Déploiement de bornes d'information voyageurs

Depuis plusieurs mois maintenant, la Ville, en partenariat avec Transdev Darche Gros, a procédé à **l'installation de Bornes d'Information Voyageurs (BIV)**. Ces installations permettent d'apporter **l'information en temps réel** aux voyageurs grâce à un affichage dynamique de la durée

d'attente avant l'arrivée du prochain bus. Ces bornes répondent également à un impératif en matière de développement durable puisqu'elles sont **alimentées par l'énergie solaire**.

Réservez votre trajet avec le Transport à la Demande

Une ligne interne de Transport à la Demande (TAD) a été mise en place à Coulommiers en 2020. Elle remplace la ligne D et vous permet de circuler dans Coulommiers du lundi au samedi.

Pour rappel, le TAD est un service public de transport sur mesure. Il s'adapte aux besoins des usagers en permettant de réserver leur trajet et horaire. La réservation de ce trajet peut se faire au plus tôt un mois à l'avance et au plus tard 30 minutes avant le départ.



L'accès au TAD se fait grâce aux titres de transports habituels.

Réservation possible au 09 70 80 96 63, avec l'application TAD Ile-de-France Mobilités ou sur www.tad.idfmobilites.fr.

La Ville mobilisée dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes

Dans le cadre de sa démarche globale de promotion de l'égalité Femme-Homme et de la lutte contre les violences faites aux femmes, l'équipe municipale a mis en place de nombreuses actions dans le but de sensibiliser le public sur ces sujets, notamment à l'occasion du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes.



Reproduction de l'oeuvre "Nana" de Niki de Saint Phalle

Les enfants des accueils de loisirs ont réalisé des **panneaux d'information sur des femmes célèbres**. Ces panneaux ont été exposés sous la Halle aux fromages le 5 mars, relayés sur les réseaux sociaux, le site de la Ville et sont aujourd'hui exposés dans le hall de l'Hôtel de Ville.



Interview de la Commandante de Gendarmerie

Le service Jeunesse a organisé un **stage de journalisme dans le but d'interviewer des femmes Columériennes** à l'image de la femme d'aujourd'hui : indépendante et entrepreneuse. Parmi les personnalités interviewées nous pouvons noter la présence d'une femme pompier, la Commandante de la Gendarmerie et la Présidente du club d'escrime. Dans un deuxième temps, les jeunes ont également réalisé des interviews « micro-trottoirs » pour connaître l'avis de passantes sur les femmes en 2021. Retrouvez-les sur www.coulommiers.fr, la page Facebook "J'aime Coulommiers" et dans le hall des bâtiments administratifs.



Photo d'agent à l'occasion de la campagne photographique du CCAS

Enfin, le CCAS de Coulommiers a organisé une campagne photographique des agents de la Ville. À l'aide d'une pancarte, ils ont exprimé à travers un mot, une phrase, un dessin, ce qu'était – selon eux – une femme en 2021. La campagne photo a été relayée sur les réseaux sociaux de la Ville par le biais d'une vidéo, exposée sous la Halle aux fromages et est actuellement exposée dans le hall du CCAS.

Et parce que la culture n'est pas oubliée, la Ville a souhaité mettre en avant les femmes emblématiques présentes sur les différentes saisons culturelles à travers une exposition photo, le 5 mars également. Ces photos sont elles aussi exposées dans le hall des bâtiments administratifs.

PROJET Règles de vie

Afin de lutter contre la précarité menstruelle, le service jeunesse en collaboration avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), a mis en place un appel aux dons de protections hygiéniques.

Une collecte a été organisée le 5 mars sous la Halle aux fromages et à Lidl le 20 mars.



VOUS SOUHAITEZ FAIRE UN DON ?

Rendez-vous au **bâtiment des services administratifs** (2-4 rue Salomon de Brosse).

Lutter ensemble contre les violences faites aux femmes

Le 25 novembre dernier, **Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes**, la Ville de Coulommiers, contrainte par la situation sanitaire, a mis en lumière ce sujet de société à travers ses réseaux sociaux, ses panneaux lumineux et l'affichage public. Pour ces femmes victimes de violence, la Ville travaille d'ailleurs avec l'Etat et l'Office Public de l'Habitat à la mise à disposition d'un logement d'urgence.

VOUS N'ÊTES PAS SEULES. EN CAS DE BESOIN, CONTACTEZ LE 3919.

Des aides pour favoriser l'implantation de nouveaux commerces

Portant une attention soutenue à l'attractivité de son centre-ville, la Ville de Coulommiers a été retenue en 2018 pour bénéficier du dispositif Action Cœur de Ville, lancé par le gouvernement pour dynamiser les centres-villes des communes de taille moyenne.

Plusieurs dispositifs ont ainsi été mis en place depuis pour faciliter l'implantation de nouveaux commerces :

- **Le dispositif "Boutique test"**: permet de libérer le commerçant des contraintes liées au bail, celui-ci étant signé par la Ville à sa place. En contrepartie, le commerçant verse un loyer à la Ville,

qui s'engage à jouer le rôle d'intermédiaire avec le propriétaire du local. Ce test est d'une durée de 6 mois renouvelable une fois. Ce dispositif a permis à 4 boutiques de s'installer dans le cœur de ville.

- **Création d'une aide à l'implantation**: Pour aider les commerçants et artisans qui souhaitent s'installer, la Ville verse une aide pour réaliser les travaux ou financer les premiers mois de loyer.

Pour toute information, vous pouvez contacter la Direction Générale des Services au 01 64 75 80 00.



Une nouvelle Boutique Test rue Bertrand Flornoy

Vous souhaitez ouvrir un commerce mais vous n'osez pas vous lancer ? Le nouvel appel à candidature est lancé dans le cadre du dispositif "Boutique Test". Le local proposé se situe au 7 rue Bertrand Flornoy et dispose d'une surface de 50 m². Le montant du loyer s'élève à 1000 euros. Il bénéficie d'une belle visibilité et est au cœur d'une rue très passante.

Pour soumettre votre candidature, vous avez jusqu'au 30 avril.

Demandez le dossier de candidature auprès de la Direction Générale des Services en envoyant un e-mail à hotel.de.ville@coulommiers.fr.

Par la suite, une commission se réunira pour sélectionner le meilleur projet.



Un nouveau bureau pour l'Union des commerçants (UCIE)

Le 9 février dernier, l'association des commerçants du centre-ville s'est réunie à l'occasion d'une assemblée générale à huis clos pour désigner les membres qui constituent son nouveau bureau :

- Présidente** : Isabelle Perrin (*Restaurant Atmosphère*)
- Vice-Présidente** : Diane-Aurore Le Goff (*Bijouterie ADOR*)
- Trésorier** : Memeth Ali Dede (*Épicerie "La Vie en Verre"*)

Vice-Trésorière : Léa Richaud (*Épicerie "La Vie en Verre"*)

Secrétaire : Cassandre Gobeaud (*Chambres d'hôtes "les neufs portes"*)

Vice secrétaire : Noémie Hervé-Baltide (*Boutique "L'atelier d'une vie"*)

Pour rappel, vous pouvez suivre les actualités de l'Union des Commerçants sur leur page Facebook "**Coulommiers UCIE**".

Ouverture prochaine d'une épicerie à Vaux

Conformément à son engagement, l'équipe municipale est mobilisée pour le maintien des commerces au sein du quartier de Vaux.

douces, en prolongeant l'allée de la Rotonde. Un dépôt de pain au café tabac du centre ainsi qu'un relais postal ont été mis en place.

L'actuel centre commercial, situé Place Île-de-France, a été vendu par son propriétaire à un promoteur qui prévoit de le démolir dans le but de construire de nouveaux bâtiments à la place. La Ville a sensibilisé le promoteur sur la nécessité **d'implanter des commerces dans son projet et de valoriser la place arborée et les liaisons**

En parallèle, la Ville en collaboration avec l'Office Public de l'Habitat, **aide à l'ouverture d'une future épicerie au 9 allée de la Rotonde.** Cette épicerie vient compléter l'offre de produits frais présente chaque jeudi matin sur la place Île-de-France.

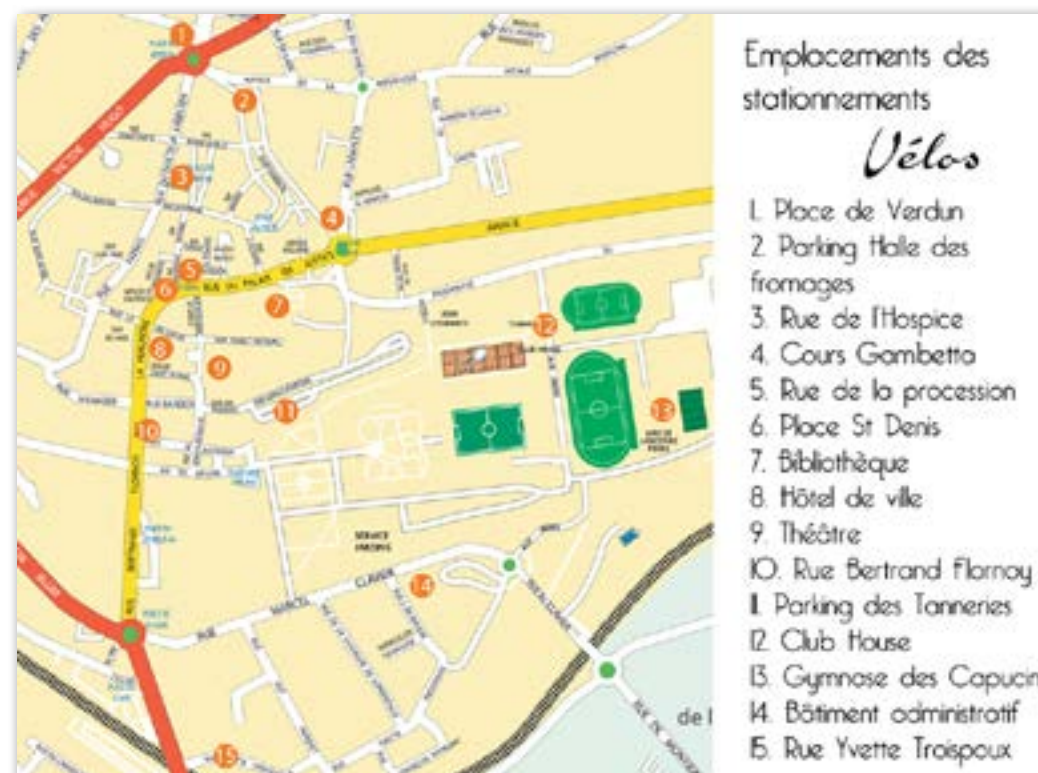
Profitez du centre-ville à pied !



Tous les 1^{ers} samedis du mois, la Ville de Coulommiers expérimente la piétonisation des rues Bertrand Flornoy, Beaurepaire et de la Pêcherie de 14h à 18h. Donnez-nous votre avis ou posez-vos questions par e-mail à l'adresse cab.maire@coulommiers.fr ou par téléphone au 01 64 75 80 02.

OÙ STATIONNER VOTRE VÉLO EN CENTRE-VILLE ?

Vous souhaitez vous rendre à vélo dans le cœur de ville et y faire vos achats ? Voici un plan qui vous permettra de connaître les emplacements des stationnements vélos.



COULOMMIERS BOUTIQUES EN UN CLIC !

La Ville de Coulommiers a ouvert une place de marché virtuelle. Sur cette plateforme, retrouvez vos commerçants de proximité pour passer commande en ligne.

Vous êtes commerçants et cela vous intéresse ? C'est toujours possible ! Inscrivez-vous

www.coulommiers.proximcommerce.fr



Les marchés nocturnes reviennent bientôt !

Le marché nocturne reprendra ses quartiers sous la Halle aux fromages en mai, si les conditions sanitaires le permettent. Pour renforcer son attractivité, les artisans et créateurs se joindront aux producteurs locaux. Pour être en parfaite cohérence avec le dispositif de piétonisation, ce marché nocturne aura lieu le 1^{er} vendredi du mois (et non pas le dernier comme c'était le cas l'année dernière).

VOUS ÊTES PRODUCTEUR, ARTISAN ET VOUS SOUHAITEZ AVOIR UN STAND SUR L'UN DE NOS MARCHÉS (LES MERCREDIS ET DIMANCHES MATINS OU MARCHÉ NOCTURNE), ENVOYEZ UN MAIL À REGISSEUR.MARCHES-FETES@COULOMMIERS.FR.

Emmenez-moi, le festival qui vous transporte !

Rendez-vous du **9 au 11 juillet 2021*** à la Commanderie des Templiers pour participer au Festival « Emmenez-moi » impulsé par le Conseil Départemental de Seine-et-Marne. Le but de ce festival est de proposer une programmation artistique et culturelle sur plusieurs sites patrimoniaux, témoins de la richesse de notre département.

Au programme : des animations (marionnettes, randonnées, visites guidées de la Commanderie), des ateliers autour du Moyen-Âge, des expositions et une part belle au spectacle vivant avec des créations conçues pour le lieu et un Ciné Bal à ne pas rater...
Entrée libre.

Réservez en ligne les livres de la Bibliothèque

LE SAVIEZ-VOUS ? Depuis les confinements, il vous est possible de réserver en ligne les livres que vous souhaitez emprunter à la Bibliothèque municipale via votre compte lecteur : www.bibliotheque.coulommiers.fr

Vous êtes connectés ? C'est très facile :

1. Recherchez la notice par titre, par auteur. Une fois le livre choisi, cliquez sur le titre pour accéder à la notice.
2. Vérifiez bien que le livre est disponible.
3. Réservez votre livre en cliquant sur « Réserver ».
4. Confirmez votre réservation.

Vous recevrez un e-mail ou un appel téléphonique lorsque votre réservation sera prête pour le retrait à la Bibliothèque. Si vous ne disposez pas de vos identifiants et mot de passe, envoyez un e-mail à bibliotheque@coulommiers.fr ou appelez le 01 64 75 39 80 (du mardi au samedi).

Saison culturelle : vos billets sont toujours valables !

À Coulommiers, de nombreux spectacles, ateliers et animations ont été reportés en raison de la crise sanitaire. Contrainte de s'adapter à l'évolution des protocoles sanitaires, l'équipe culturelle de la Ville est mobilisée pour vous permettre de retrouver les artistes qui devaient se produire sur la saison 2020/2021 sur la prochaine saison.

Pour mémoire, vos billets restent bien évidemment valables. Dans le cas où vous ne souhaiteriez pas le/les conserver, vous avez la possibilité de demander auprès de l'Office de Tourisme un avoir pour l'utiliser sur un autre spectacle par exemple ou vous faire rembourser.

Le festival se déplacera dans les rues de Coulommiers avec notamment l'apparition de marionnettes géantes du Collectif des Grandes Personnes et une exposition photographique dans le Parc des Capucins... À noter, vous pourrez également participer à des stages en amont du festival pour être au cœur de la création artistique.

**sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire*



En raison de l'incendie du Datacentre OVH de Strasbourg, le système de réservation en ligne de la Bibliothèque rencontre des difficultés depuis presque un mois maintenant. L'équipe de la Bibliothèque met tout en oeuvre pour résoudre ce problème.

Petites histoires de Coulommiers

D'où vient la devise de Coulommiers ? Quelle est l'histoire de la maison de l'Autruche ? Combien y a-t-il de ponts à Coulommiers ? Qui était Jehan de Brie ? Comment mettre Coulommiers en boîte ?

Entre légendes et récits historiques, faits inédits ou peu connus, souvenirs et anecdotes, le portrait de Coulommiers par ses



habitants se dessine au travers de 80 images légendées qui racontent la petite histoire de la ville.

Une façon originale d'en apprendre plus sur Coulommiers, parole de Columérien !

"Petites histoires de Coulommiers", en vente à l'Office de Tourisme.

La Ville sensibilise la Région pour accélérer la rénovation du lycée



Le 23 janvier dernier, Laurence Picard, Maire de Coulommiers et Franck Riester, Ministre délégué à l'attractivité et au commerce extérieur, ont reçu la Présidente du Conseil Régional, Valérie Pécresse, pour visiter le lycée. Étaient également présents Patricia Lemoine, Députée de Seine-et-Marne, Anne-Chain Larché, Conseillère Régionale et Sénatrice, les Conseillères Régionales Marie-Pierre Badré et Hamida Rezeg et le proviseur Bernard Locicero.

La Ville sensibilise en effet depuis de nombreuses années la Région Île-de-France sur la nécessité de **porter un projet ambitieux de rénovation du campus scolaire**. A hauteur de 80 Millions d'euros, ce projet avance avec la sélection prochaine de l'architecte. **Le chantier devrait débuter en 2023.**

Pendant cette visite, la Ville a toutefois souhaité attirer l'attention de la Présidente

de la Région sur la nécessité de réaliser des travaux en urgence. Certains bâtiments sont en effet trop vétustes pour accueillir les élèves dans ces conditions pendant encore 2 ans.

La Région s'est **engagée à réaliser dès cette année des travaux d'étanchéité, de remplacement de menuiseries et de réfection de sanitaires.**

En parallèle, la Ville se mobilise aux côtés de la Région, de la communauté d'agglomération et des lycées de Coulommiers et de la Bretonnière, pour la labellisation campus des métiers, **catégorie d'excellence sur la filière agroalimentaire**. Cette démarche voulue et portée par l'État permettra au lycée de proposer de nouvelles formations post bac, faisant de Coulommiers une ville universitaire.

Préparez votre enfant à sa première rentrée avec l'opération « En chemin vers l'école »

Les inscriptions pour les petites sections de maternelles sont ouvertes auprès du service Enfance. Afin de préparer votre enfant à sa première rentrée scolaire, la Ville propose le dispositif **En chemin vers l'école** qui lui permet d'appréhender son nouvel environnement avant la rentrée scolaire officielle. Cette action, organisée dans les quartiers des Templiers et de Vaux, permet aussi de se préparer en tant que parent à ce moment de séparation.

Projet réservé en priorité aux enfants qui n'ont jamais fréquenté de structures d'accueils collectifs. **Nombre de places limité.**

RENSEIGNEMENTS

01 64 75 83 99

Dates et horaires :

- Tous les jeudis à partir du 6 mai de 9h15 à 11h15 à la petite maison de Vaux
- Tous les lundis à partir du 3 mai de 9h15 à 11h15 à l'accueil de loisirs Jean de la Fontaine

La Semaine des mots et délires revient du 10 au 25 mai 2021 sur le thème du potager !



Depuis plusieurs années maintenant, le service Enfance et Éducation organise la 20^{ème} édition de **La Semaine des Mots et Délires** en partenariat avec les établissements scolaires et les accueils de loisirs.

Autour d'un thème différent chaque année, des ateliers sont proposés aux enfants et une exposition des travaux réalisés est organisée à la Grange aux Dîmes. En raison de la crise sanitaire, cette action n'a malheureusement pas pu se tenir en 2020.

La Ville a donc proposé à nouveau aux enfants de travailler sur ce thème cette année.

Rendez-vous du 10 au 25 mai à la Grange aux Dîmes de la Commanderie des Templiers pour découvrir leurs réalisations ! *

**sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire*

Bientôt un nouveau skatepark

Il y a plusieurs mois maintenant, la Ville annonçait le retrait des modules de skatepark, devenus trop anciens. Pour les remplacer, le service des sports a consulté un groupe de jeunes utilisateurs afin de déterminer leurs besoins et envies. Josselin Hocquaux, jeune Columérien adepte du BMX depuis maintenant 2 ans, est l'un d'entre

eux. Bonne nouvelle pour nos jeunes Columériens, les travaux devraient débuter cet été ! Accessible à tous et pour tous les niveaux, il s'intégrera dans le paysage arboré du Parc des Sports et sera composé de plusieurs modules unifiés en béton lissé.



Es-tu un utilisateur régulier du skatepark ?

Josselin : Je suis un fervent utilisateur du skatepark. Dès que le nouveau sera installé à Coulommiers, je pense m'y rendre très souvent !

Quel(s) critère(s) te semble(nt) le(s) plus important(s) dans la conception du nouveau skatepark ?

Josselin : Pour moi, il est tout d'abord essentiel que le skatepark soit bien un skatepark et pas une aire de jeux. Il faut qu'il soit en béton lisse et adapté à globalement tous les niveaux. Il faut évidemment que les modules soient variés et permettent à

chacun d'y trouver son compte. Ce nouvel équipement doit aussi être adapté aux trottinettes, bmx et aux rollers.

Comment se sont déroulés les échanges avec l'architecte ?

Josselin : Les échanges se sont très bien passés. Nos discussions ont été agréables, nos idées ont été étudiées, modifiées voire même "accompagnées" par l'architecte. Il s'est montré très ouvert à nos propositions.

Le projet sélectionné te plaît-il ?

Josselin : Bien sûr, l'architecte a su prendre en compte nos demandes tout en satisfaisant la demande de la Ville. Je suis impatient de pouvoir le découvrir !

Le Parc des Sports bientôt entièrement équipé de lumières leds

Depuis 3 ans, la Ville remplace les éclairages de ses gymnases et de ses terrains de sport par des éclairages leds. Plus écologique et économique, ce nouveau dispositif d'éclairage a déjà été installé sur le terrain d'honneur de rugby, le Gymnase des Capucins, la piste d'athlétisme, les salles de karaté

et de lutte, les vestiaires et les terrains de tennis. Cette année, ce sera au tour de la cage à lancer des marteaux, les bulles de tennis et les terrains d'entraînement de rugby. Une bonne nouvelle pour nos sportifs, même si la situation sanitaire met pour le moment à l'arrêt la plupart des activités.

Un nouveau tapis pour le Taekwondo

Les investissements en équipements sportifs continuent. Après les rénovations des salles de karaté et de lutte, la rénovation des gradins du gymnase, c'est le Taekwon-

do qui pourra cette année profiter d'un nouveau tapis. Facile et rapide d'installation, il est idéal pour équiper le Gymnase de Vaux.



Réalisation d'un clip vidéo par les jeunes du service jeunesse

Participez aux stages du service jeunesse !

À chaque période de vacances scolaires, le service Jeunesse déborde d'imagination pour permettre aux jeunes Columériens de participer à des ateliers à destination des 11 - 18 ans.

Par exemple, les jeunes ont eu l'occasion de réaliser deux chansons et un clip vidéo lors des vacances d'automne. Pour le retrouver, rendez-vous sur la page Facebook de la Ville "J'aime Coulommiers".

RENSEIGNEMENTS

2-4 rue Salomon de Brosse
Tél. : 01.75.99.71.02 / 01.64.75.83.99
enfance.animation@coulommiers.fr / cel.loisirs@coulommiers.fr



Quelles missions pour la Police municipale ?

Bien qu'ils collaborent au quotidien, les policiers municipaux et les policiers nationaux n'ont pas les mêmes missions. Tandis que le policier national est un agent de l'Etat, le policier municipal est un agent territorial. Les policiers nationaux ont pour principale mission la sécurité des biens et des personnes et sont aidés par les policiers municipaux, police de proximité et du quotidien. La Police Nationale est cependant la seule à pouvoir prendre les plaintes.

LES MISSIONS DES POLICIERS MUNICIPAUX :

- Assurer la sécurité des personnes et des biens publics
- Participer au bon ordre sur la voie publique, en coordination avec la Police Nationale et les forces de secours
- Garantir la sûreté par la prévention des actes malveillants tels que les vols, les dégradations, notamment par le biais du système de Vidéo-protection ou l'Opération Tranquillité Vacances (patrouilles aux alentours de votre domicile en cas d'absence de plusieurs jours)
- Veiller à la tranquillité publique en faisant cesser les nuisances sonores, différends de voisinage, consommation d'alcool ou de produits stupéfiants, rixes sur la voie publique, attroupements sur

- la voie publique...
- Maintenir la salubrité publique et lutter contre les incivilités : dépôts sauvages, déjections canines etc.
- Faire respecter les réglementations en matière de circulation et de stationnement : contrôles de vitesse, verbalisation des stationnements abusifs, gênants, dangereux ou interdits.
- Mise en fourrière et immobilisation de véhicules selon la réglementation en vigueur
- Récupérer et restituer les objets perdus ou trouvés
- Lutter contre la divagation des animaux dangereux

COORDONNÉES DE LA POLICE MUNICIPALE

17 boulevard de la Marne
Tél. : 01 64 75 25 59
E-mail : police.municipale@coulommiers.fr


Horaires

Lundi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30 (accueil du public et standard téléphonique uniquement)
Mardi au vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 19h00
Samedi : 08h30 - 19h15

COORDONNÉES DE LA POLICE NATIONALE

19 rue du Palais de Justice
Tél. : composez le 17
Vous pouvez joindre la police nationale 24heures/24 et 7 jours/7.





ZONE BLEUE : RAPPEL DES RÈGLES

Dans le cœur de ville de Coulommiers, les parkings sont gratuits mais soumis à une durée d'utilisation en journée. Le stationnement en "zone bleue" permet ainsi la rotation des véhicules et de libérer des places.

Pour rappel, lorsque vous vous gardez en "zone bleue", il est obligatoire de déposer votre disque de stationnement* à l'intérieur de votre véhicule, sur le tableau de bord côté conducteur de manière bien visible, en indiquant votre heure d'arrivée. La durée de la zone bleue est de 2h. Une fois cette durée dépassée, vous devez libérer la place.

LES HORAIRES :

- du lundi au samedi
- de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h

La zone bleue n'est pas appliquée les dimanches et jours fériés.

D'autres parkings gratuits sont disponibles aux abords du centre-ville sans limite d'usage.

* en vente à l'Office de Tourisme

Avril

ANIMATION VIRTUELLE

"Fabriquer vos produits ménagers naturels"
Page Facebook J'aime Coulommiers

Mai

ANIMATION

Coulommiers au fil de l'eau
à partir du samedi 1^{er} mai
Du mardi au dimanche de 14h à 18h
balades en pédalos, rosalias
Promenade du bord de l'eau

SPECTACLE

Eric Antoine
Jeudi 6 mai à 20h30
La Sucrierie

ANIMATION VIRTUELLE

"Réaliser un repas équilibré à moindre coût"
Page Facebook J'aime Coulommiers

ANIMATION

Marché nocturne
Vendredi 7 mai de 18h à 22h
Halle aux fromages

CÉRÉMONIE

76^{ème} anniversaire de la Commémoration de la fin de la guerre 1939-1945
Samedi 8 mai

EXPOSITION / ATELIERS

Semaine des Mots et Délires
du 10 au 25 mai 2021
Grange aux Dîmes

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Crocodile
Mardi 11 mai à 19h30
La Sucrierie

ANIMATION

Nuit européenne des Musées
Samedi 15 mai
informations à venir

La tenue des événements dépendra de l'évolution de la crise sanitaire. Suivez l'actualité sur www.coulommiers.fr

SPECTACLE

CONCERT
La Belle Saison – Vanessa Wagner & Wilhem Latchoumia
Jeudi 20 mai à 20h30
Théâtre

CONTE MUSICAL

Le bulldozer et l'olivier
Samedi 22 mai à 20h30
Bibliothèque municipale
(Report du 5 juin 2020)

SPECTACLE

Car/Men
Mercredi 26 mai à 20h30
La Sucrierie
(Report du 5 février 2021)

LECTURE-SPECTACLE

« Murmures de la Terre »
Samedi 29 mai à 10h30
(Report du 30 janvier 2021)

EXPOSITION

Les Chevaliers de l'Art
Du 29 mai au 6 juin
Grange aux Dîmes



COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

EXPRESSION POLITIQUE

Les élus de la liste Coulommiers en commun ont informé la Ville qu'ils ne souhaitent plus signer une tribune en commun car ils ne font pas partie d'un même groupe. L'espace dédié à l'expression politique est donc désormais divisé de manière égale entre chacun des 6 élus d'opposition. Selon le Conseil d'État, les tribunes politiques des élus de l'opposition « n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs » et ne sauraient être « contrôlées par la commune ».

La crise sanitaire n'a pas épargné la ville de Coulommiers. Chaque personne est touchée par cette crise, économiquement, socialement ou psychologiquement.

La ville de Coulommiers s'est contentée de répondre aux ordres du président, sans envisager de solutions pour rendre cette crise plus supportable, surtout pour les plus jeunes et les plus fragiles d'entre nous. Nous pensons que le budget présenté en conseil aurait pu être plus ambitieux en matière sociale et en matière de développement économique.

Rien ne change depuis 40 ans, même politique, mêmes projets, mêmes oubliés. Et pourtant, tout a changé.

Réglées, tamponnées!

Le 8 mars nous célébrons la journée internationale des femmes. A cette occasion, le collectif Coulommiers en Commun organise une grande collecte de protections périodiques destinées aux femmes précaires.

Les règles concernent toutes les femmes et, bien que produits de première nécessité, les protections périodiques restent chères et parfois même inaccessibles. Lutter contre la précarité menstruelle est une question de dignité et de justice sociale. Aussi, pour la deuxième année, nous agissons pour que les règles ne soient plus une source d'inégalité.

Tout le mois de mars, venez déposer vos dons chez nos commerçants partenaires.

Plus d'infos sur : facebook.com/coulommiersencommun

Coralie CHAMMOIS
Conseillère municipale

Si tu ne t'occupes pas de la politique, la politique, elle, s'occupera de toi. Ce n'est pas un jeu où l'on peut crier : Pouce ! Je ne joue pas. Laissez-moi tranquille ! Il y aura toujours des gens qui décideront pour toi, qui se mêleront d'organiser ta vie et celle des autres. »

La politique n'est pas un gros mot, rénover un lycée plutôt que de financer un parc de loisir, rouvrir une voie ferrée plutôt que de construire un viaduc, c'est politique !

À l'heure où d'importantes échéances électorales approchent, engage-toi, lis les programmes et les plus visibles ne sont pas forcément les mieux placés pour protéger notre santé, nos emplois, notre environnement et nos enfants !

Emilie THEBAULT
Conseillère municipale

Faites-vous entendre !

En tant qu'élu issu de la liste Coulommiers en Commun, je considère que la démocratie participative devrait être centrale dans notre ville.

En décidant de ne pas nous constituer en groupe municipal, chacun de nous a acquis plus d'espace potentiel pour votre expression dans ce bulletin municipal, ou lors des questions diverses au Conseil Municipal.

Saisissez le, et exprimez vous !

Il n'y a pas d'instances citoyennes permanentes dédiées à votre expression directe dans cette ville. Mais à travers nous faites passer vos doléances, vos idées pour l'avenir, vos initiatives.

Nous exigeons des réponses, car votre voix compte.

M'Bama IBRAHIM
Conseiller municipal

Pas de groupe « Coulommiers en commun » au Conseil Municipal !

En réaction au règlement intérieur, voté le 9 novembre 2020 par la majorité municipale, n'offrant aucun avantage aux élus des listes minoritaires pour se constituer en groupe, **les 5 colistiers** issus de la liste conduite par Aude Canale en mars 2020, « **Coulommiers en commun** », **ont donc décidé de rester des élus présents individuellement face à la municipalité.** Néanmoins, nous restons unis et solidaires pour interroger l'équipe Riester-Picard sur sa politique et pour faire entendre au sein de l'assemblée communale d'autres intérêts que ceux des nantis et des privilégiés de Coulommiers. Notre motivation reste conforme aux engagements pris par notre liste lors des dernières élections municipales.

Pascal THIERRY
Conseiller municipal et communautaire

SOYONS SOLIDAIRES

Vous avez sans aucun doute, proche de vous, des voisins, des amis, de la famille, qui ont des difficultés liées ou pas à la crise sanitaire actuelle, la pauvreté s'installe inexorablement, parmi les personnes que nous côtoyons, n'hésitez pas à les rencontrer, les écouter, dialoguer et pourquoi pas les aider, leur tendre la main. Etudiants sans alimentation, 4 millions de personnes très mal logées, 1/4 des sans abris ont 1 emploi, des enfants mineurs non accompagnés, des familles mono parentales, des retraités poussent la porte des associations caritatives.

N'espérez pas d'aide des partis politiques (gauche/droite). Le plus grand mouvement alternatif c'est VOUS.

Pierre MAIREY
Conseiller municipal

LES PREMIERS VENDREDIS DE CHAQUE MOIS
DE MAI À OCTOBRE



Marché nocturne de produits locaux*

Produits du terroir et créations artisanales

Dates et horaires en
fonction de l'évolution de
la situation sanitaire



HALLE AUX FROMAGES
18H00 - 22H00

*Plus d'infos sur www.coulommiers.fr



01 64 75 80 00

J'aime Coulommiers

www.sortirenpaydebrie.com



Coulommiers